

Le traitement informatique des langues au Canada

Comme annoncé dans la courte biographie qu'on a présentée aux participants, je ne suis pas un spécialiste du traitement informatique des langues (TIL). Je suis plutôt spécialisé dans la mise en place de programmes scientifiques et technologiques. C'est donc à titre de gestionnaire que, pour le compte du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et du Secrétariat du Conseil du Trésor, je vais aujourd'hui vous parler de la situation des industries de la langue au Canada.

Depuis deux ans, différents ministères fédéraux – le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor, Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada, Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux – travaillent de concert, formellement et informellement, au développement des industries de la langue (IL) au Canada.

Comment ces intervenants définissent-ils le secteur des IL? Leur réflexion se poursuit toujours, mais disons qu'ils y incluent pour l'instant la traduction, la formation linguistique, la production d'outils de traitement informatique des langues (TIL) – ex. : aides à la traduction, logiciels d'apprentissage des langues – et celle de produits incorporant des fonctionnalités de TIL – ex. : certains outils facilitent la gestion de la relation client par téléphone ou par l'entremise du Web.

Au Canada, on exagère à peine quand on dit que les industries de la langue sont nées avec l'adoption, dans les années 1960, de la *Loi sur les langues officielles*. En requérant des ministères et des organismes fédéraux qu'ils fonctionnent en français et en anglais et en exigeant des entreprises faisant affaire au Canada qu'elles communiquent dans les deux langues avec les consommateurs, cette loi a mené à une explosion de la demande pour des services de traduction.

Ces dernières années, l'utilisation de plus en plus massive d'Internet et la mondialisation ont eu pour effet une augmentation fulgurante de la taille du marché des IL.

D'une part, le gouvernement fédéral, sous le leadership du Secrétariat du Conseil du Trésor, a élaboré une politique globale visant à permettre à l'ensemble des citoyens du Canada – anglophones et francophones – d'accéder à des services en ligne de qualité. Cette politique l'a amené à appuyer la création d'infrastructures inforoutières avancées, l'achat de matériel informatique par les écoles, le

développement de sites Web communautaires, etc. Elle l'a aussi amené à prendre le virage du gouvernement électronique. Le Canada a réussi ce virage. Selon Accenture, société-conseil internationale qui tient compte de critères comme la qualité de l'accès et des contenus et le niveau de convivialité, le Canada est depuis trois ans le pays le plus avancé au monde en matière d'administration en ligne.

D'autre part, l'informatisation de nos sociétés et la mondialisation de nos économies ont eu pour effet l'augmentation des besoins des organisations canadiennes en matière d'adaptation linguistique et culturelle ou, en jargon informatique, de *localisation* et d'*internationalisation*. En effet, pour faire affaire sur les marchés internationaux, les entreprises doivent être en mesure de produire leurs sites Web en plusieurs versions.

Malheureusement, l'augmentation fulgurante de la demande en matière de traduction ou de la localisation n'a pas été accompagnée d'une hausse équivalente de l'offre. Par exemple, le Canada aurait besoin de plusieurs milliers de nouveaux traducteurs professionnels par année, alors qu'il n'en forme que 300. Le pays aurait aussi besoin de plus de professeurs de langue pour faire face à la hausse de la demande pour des cours de français, d'anglais et autres – une demande constituée à 40% d'étudiants étrangers.

Dans ce contexte, on comprend que le Canada fonde de grands espoirs dans le développement d'outils de TIL.

Mais la situation n'est pas rose de ce côté. En effet, la plupart des producteurs de logiciels sont de petite taille. Ils ont peu de ressources pour mettre au point de nouveaux produits et faire face aux défis qui se présentent à eux. De plus, leur secteur est grandement méconnu des acheteurs, que l'on parle du gouvernement ou des entreprises.

Pour corriger ce portrait, le Canada vient de se donner un plan d'action en IL. L'orientation de ce plan est *d'abord et avant tout* commerciale et industrielle. L'objectif du gouvernement du Canada est en effet de stimuler l'industrie de manière à en faire un *leader* incontesté à l'échelle internationale.

La stratégie canadienne comporte plusieurs grands volets.

Premièrement, elle vise à favoriser la mise en réseau des acteurs du secteur, c'est-à-dire des entreprises, des institutions universitaires et des centres de recherche. Seul le regroupement des forces des intervenants pourra en effet permettre au Canada de se tailler une place de choix à

l'échelle internationale. À cette fin, le gouvernement fédéral a décidé d'appuyer la fondation d'une association industrielle en IL, AILIA (Association en industries de la langue *Language Industries Association*). Industrie Canada investira 1 million de dollars par année pendant cinq ans pour soutenir les activités de l'association et assurer le réseautage et la coordination des membres de l'industrie.

Dans une deuxième étape, nous essayerons de voir quelles sont les forces réelles du Canada dans le secteur, celles sur lesquelles il devrait miser, dans les années à venir, pour percer les marchés extérieurs. À cette fin, nous avons entrepris une série de consultations qui se termineront par la production de ce que nous avons baptisé une *carte routière technologique*.

Le Canada entend aussi faire connaître le secteur aux acheteurs potentiels. Pour ce faire, il mettra en place des programmes de soutien à la mise en marché et à l'élaboration d'une image de marque. Cinq millions de

dollars, répartis sur cinq ans, seront affectés à ces efforts de *branding*.

Finalement, un centre de recherche en IL, créé en partenariat par le CNRC, l'Université du Québec en Outaouais et le Bureau de la traduction du Canada, pourra aider les entreprises à se positionner avantageusement au niveau technologique. On peut penser que le centre pourra temporairement accueillir des entreprises poursuivant des travaux de RD et leur fournir de l'encadrement.

Cet encadrement pourra prendre diverses formes. Par exemple, le centre pourra développer des plates-formes informatiques communes pour les entreprises et soutenir la formation de personnes qualifiées en industries de la langue. Il pourra aussi déployer une infrastructure d'évaluation des outils de TIL et mener des activités de veille.

Comme vous le voyez par mon vocabulaire et par cette présentation, l'optique du Canada en matière de TIL est vraiment commerciale.

Les défis du Canada dans le secteur du TIL

Cible	Recommandations
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le multilinguisme Encourager la multidisciplinarité (traduction – technologie) Faciliter l'accès aux programmes (à distance, formation continue, etc.) Incorporer l'entrepreneuriat / commercialisation Former de nouveaux professeurs et chercheurs Soutenir et faciliter l'intégration au marché du travail (stage, mentorat, etc.) Mettre en priorité les industries de la langue dans la stratégie nationale de formation
Relève	<ul style="list-style-type: none"> Créer des programmes d'études supérieures, principalement en technologie Faciliter l'accès à la formation (Internet, à distance, formation continue, etc.) Sensibiliser les jeunes et les professionnels aux professions de la langue Attirer les membres des communautés culturelles vers les professions Faciliter l'immigration de professionnels, de chercheurs et de formateurs Attirer des étudiants étrangers et inciter les diplômés à demeurer au pays
Grappe industrielle	<ul style="list-style-type: none"> Développer la connaissance des industries (carte routière technologique, étude de marché, recensement de compétences, inventaires des ressources, profils types d'entreprise, etc.) Intégrer les industries aux programmes existants (<i>Branding Canada</i>, <i>Highly Qualified People</i>, etc.) Évaluer la faisabilité d'une grappe industrielle (centre d'excellence ou autres appellations / définitions)

Cible	Recommandations
Financement RD	Établir un fonds de recherche Créer des outils de diffusion des innovations langagières Simplifier l'accès aux sources actuelles (responsabilités claires) Incorporer le volet langagier dans l'application des subventions
Commercialisation	Mettre en action une stratégie de <i>branding</i> Établir une vitrine internationale (comme l'industrie du tourisme) Intégrer les industries à la représentation canadienne à l'étranger (ambassades – consulats, promotion internationale, missions internationales) Définir de façon commerciale les industries (comme l'industrie de l'environnement) Établir un fonds de commercialisation
Le secteur public : client modèle et levier économique pour les industries de la langue	Rééquilibrer l'offre et la demande en utilisant plus et autrement le secteur privé Favoriser les technologies langagières dans les politiques d'achats Promouvoir des projets d'envergure nationale

Source: Canada (2002), *Les industries de la langue au Canada*, rapport produit dans le cadre des travaux d'élaboration de la stratégie d'innovation du Canada, document électronique consulté le 15 octobre 2003 à l'adresse : www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/RapportsSectoriels/Langue.

André Manseau, directeur de portefeuille. Conseil national de recherches du Canada.